

Agression du proviseur du collège de Giberville : un mineur de 14 ans présenté à un juge

David Malle

1-2 minutes

Ce lundi matin, **un mineur de 14 ans a été déféré et présenté à un juge**, [après l'agression du principal du collège Emile Zola de Giberville, vendredi soir](#). La procureure de la République Amélie Cladière précise "*qu'il n'est pas l'auteur des coups sur le chef d'établissement*" mais qu'en revanche il a outragé le principal.

C'est ce jeune mineur, dit la procureur, qui est impliqué dans l'échauffourée. Il était venu vendredi soir devant les grilles du collège, alors même qu'il n'y est pas scolarisé, pour régler un différend. "*Il avait un contentieux avec l'un des jeunes collégiens actuel d'Emile Zola*".

Le principal lui a demandé de quitter les lieux, et ce sont d'autres jeunes, eux non plus n'appartenant pas aux effectifs d'Emile Zola, qui ont frappé le principal du collège de Giberville, à la jambe. Ils sont toujours recherchés par la police.

Le mineur de 14 ans sera jugé ultérieurement. Le juge devait prononcer **une interdiction de paraître devant le collège de Giberville**.